L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 10 OCTOBRE 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite [illegible] continent (cabines pourvues de sonnettes électriques), partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi 13 oct.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi 20 octob.
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi 27 octobre

Prix du passage pour le Havre.
Première classe (vin compris) ... $80 et $100
Deuxième classe ... $60
Billets aller et retour à prix réduits.
[illegible] s'adresser à J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.
New York à Londres via Havre, Southampton [illegible] via Havre, Dieppe, New Haven— 1re classe, $86.00, $106.00, $126.00. 2e classe, $64.50.
New York à Londres via Havre, Paris, Calais [illegible] et Douvres— 1re classe $141.00, $121.00, $101.00. 2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant Mercredi 10 octobre, à 8 A. M. [illegible] composé des steamers suivants: KNICKERBOCKER. HUDSON. LOUISIANA. NEW ORLEANS.
Le steamer LOUISIANA, Capt. Gager.
[illegible] au pied de la rue Toulouse [illegible] $40 [illegible] 20
[illegible] s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., [illegible] Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA
Le Steamer New Camelia.
[illegible] Mandeville [illegible] Ponchatrain au pied [illegible]
LES MARDIS [illegible] 12 M [illegible] SAMEDI [illegible] 3 P. M.
DE RETOUR [illegible]
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS [illegible]

CHEMINS DE FER.
LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS RAILWAY.
[illegible]
E. W. HOW[illegible] G. P. & T. A.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et de la Californie.
[illegible]
[illegible] Gen'l Manager [illegible] Manager [illegible] WATSON [illegible] Ag't

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.
Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 [illegible]
JAMES D. HOUSTON, Percepteur [illegible]
CHAS CAVANAC, Percepteur [illegible]

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS
24 Rue Royale, N. O
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
S'adresser [illegible]

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA
Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues		
Sur risques de feu	$269,519 46	
Sur risques de rivières	5,999 19	
Sur risques maritimes	6,910 08	$281,428 73
A ajouter. Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70
Total des primes		$348,039 43
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc.		34,069 77
Total du revenu pendant l'année		$382,109 20
Déductions et dépenses:		
Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887		$93,575 92
Primes remboursées et cancellations		58,465 53
Réassurances		15,053 25
Courtage et commissions		3,132 92
Payé sur pertes encourues en 1887	$128,074 23	
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83	
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91	
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 63	
Payé licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane	11,778 78	
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane	7,546 16	
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol	1,553 87	
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau	2,974 32	
Compte des salaires du bureau local	10,500 00	
Déductions et dépenses applicables en 1887	340,863 78	
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1887	20,453 77	
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886	18,951 83	
Total des dépenses et déductions		380,269 38
Balance nette		$ 1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci dessus	$18,951 83	
Réserve pour risques non terminés $93,575 92; Moins le montant réservé le 31 décembre 1886 66,610 70		
Ajouté de la réserve, affaires de 1887	26,965 22	
Total sur les profits de 1887		45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887		$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
Bons Crescent de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,437 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,824 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,925 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 97
Loyers [illegible] pour collection	552 00
[illegible] du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réserve pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées:
JOHN H. HANNA, JOHN T. GIBBONS, JOHN HENDERSON Jr., GEO. McCLOSKEY, WM HART, AMEDEE COUTURIE, RICHARD HEFRICK, JOHN McGINTY, EDW. IRWIN, THOS. McDERMOTT, SAMUEL E. CAREY, EMILE GAUCHE, THOS. SMITH.
A une réunion du Bureau de Direction tenue au Bureau de la Compagnie le 9 janvier 1888 ont été réélus à l'unanimité: M. THOMAS SMITH, président, M. EMILE GAUCHE, vice président, M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

Compagnie d'Assurances du Sud.
SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.
Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$357,297 54	
Sur risques de rivière	7,534 82	
Sur risques de mer	7,718 19	
		$372,550 55
A ajouter Primes non acquises de 1886		70,842 00
Total des primes		$443,392 55
A ajouter Intérêts, profits et pertes		30,850 7[illegible]
Revenu total		$474,243 28
A déduire Pertes payées sur risques d'incendie	$104,318 32	
Sur risques de rivière	5,814 40	
Sur risques de mer	1,457 70	
	[illegible]	
Primes remboursées, cancellations et commissions	97,665 28	
Réassurances	10,275 50	
Taxes et licences	4,434 18	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of Underwriters, Patrouille des Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions etc.	34,067 11	
Total des dépenses		$331,97[illegible]
Surplus		$139,271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$ 69,873 17
$2[illegible],000 bons 4 pour cent des Etats-Unis avec coupons	31,468 75
$110,000 bons consolidés de la Nouvelle-Orléans (émission Crescent)	120,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	105,864 00
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Union du St Bernard Steam Engine	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co.	525 00
Primes en voie de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffre fort	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$433,684 14

PASSIF

Capital, bons payés	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 80
Dividendes non payés	1,189 06
Réserve pour risques non expirés	83,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	21,050 00
Créances divers non payées de décembre 1887	1,509 02
Balance, exclusivement du dividende de juillet 1887	12,373 45
	$433,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, ce 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS Notaire, 138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE, l'intérêt dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 11 janvier 1888.
12 jan—

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud Ouest des Etats Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriété [illegible] LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 104 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 15nov—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
Bureaux: No 33 rue du Camp
TREIZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Conformément à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes sur les risques d'incendie	$ 67,714 05	
Primes sur les risques de rivières	728 45	
Primes sur les risques maritimes	855 20	
		$69,297 70
A ajouter primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter sauvetage et profits et pertes	11,165 76	34,116 58
		$123,444 28
A déduire Pertes d'incendie	$40,470 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,217 40	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,418 57	
Dépenses taxes, loyer, Babcock etc., moins compte intérêt	17,277 67	77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées		$3,781 81
Intérêt [illegible] 1er juillet 1887		7,347 07
Intérêt et dividendes déclarés ce jour		14,703 47
Réservé pour primes non acquises pendant 1887		20,468 44
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital, billets d'actions	24,161 28
Dépôts [illegible] et sur hyp.	148,805 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74,950 71
Primes en voie de collection	42,987 93
Meubles de bureau et installations	4,448 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.
G. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande: DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.
JACOB ALEXANDER, JNO. EVERETT, LEON BERTOLI, C. TAYLOR GAUCHE, H. H. BIEFHORST, CHAS HEMARD, PETER BLAISE, A. H. ISAACSON, H. ELLERMAN, I. N. MARKS, JNO. FITZPATRICK, A. A. MAGINNIS, WASH MARKS, T. PRUDHOMME, JACOB SCHOEN, A. H. SIEWARD, OTTO THOMAN, GEO ZETZMANN.
24 janv—Mardi 1m.

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

ASSURANCES.
COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS
No. 14 rue Carondelet.
Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 30	
Primes de rivières	23,860 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre 1886	73,616 52	$302,879 5[illegible]
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre 1887	$ 78,737 07	
Primes remboursées	20,330 28	
Réassurances	22,068 43	
Commissions	21,870 08	143,011 91
Primes nettes acquises		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	178,176 88
Profits nets		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,900 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	26,711 12
Argent comptant	7,065 63
Propriétés foncières	41,864 81
Primes en voie de collection	32,279 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservés pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,274 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons [illegible] l'évaluation comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROB'T. MAXWELL, Chairm. G. W. SENTELL. P. G. GIBERT. FRED K. WING.

Le Conseil de Direction à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande, en outre du premier intérêt semestriel daté le 1er juillet 1887, CINQ POUR CENT second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.
J. A. Blaselman, Robt Maxwell, P. J. Cockburn, Simon F. Marx, H. J. [illegible], P. J. Odendahl, Lloyd R. Coleman, Wm. A. Phelps, [illegible], G. W. Sentell, J. M. Frankenbush, A. M. [illegible], Walter C. Flower, W. B. Thompson, P. G. Gibert, Jos. Vignes, Chas Holloway, A. [illegible], C. [illegible], J. M. [illegible], N. Landry, J. S. Waterman, I. L. Lyons, Frederick Wing, A. G. [illegible], W. Y. West, [illegible], W. G. Wheeler, J. A. C. [illegible], P. Werlein.
20 janv—1m

ETAT DE SITUATION —DE LA— New Orleans National Bank
De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane
A LA CLOTURE DES AFFAIRES Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,2[illegible]
Découverts		1,252 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		200,000 00
Bons des Etats Unis pour garantir les dépôts		200,000 00
Bons des Etats Unis en main		4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques		760,851 25
Dû par agents de réserve		107,059 73
Dû par d'autres banques nationales		57,037 7[illegible]
Dû par banques d'Etat et banquiers		9,250 91
Propriétés foncières, meubles		109,645 40
Dépenses courantes et taxes payées		6,110 34
Primes payées		106,346 62
Chèques et autres valeurs au comptant	164 12	
Echange pour le Clearing House	274,516 26	
Billets d'autres banques	64,636 00	
Circulation fractionnaire y compris les nickels	26 83	
Espèces y compris les certificats d'or du trésor	237,399 00	
Legal tender notes	252,600 00	828,042 51
Fonds de rachat avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de la circulation		9,000 00
Total		$3,688,858 83

PASSIF

Capital		200,000 00
Surplus		400,000 00
Profits non divisés		71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation		180,000 00
Dividendes non payés		250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèque	2,329,679 42	
Certificats de dépôt sur demande	253,[illegible] 44	
Certificats de dépôts à échéance	2,000 00	
Chèques certifiés	1,571 10	
Chèques du caissier en circulation	15,012 73	
Dépôts des Etats Unis	182,344 04	
Dû à d'autres banques nationales	223,[illegible] 01	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52,910 25	2,537,339 00
Total		$3,688,858 83

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.
Moi, WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WM. PALFREY, Caissier.
Fait sous serment devant moi, ce 5ème jour d'août 1887.
GEO. W. CHRISTY, notaire.
Pour copie conforme:
WM. T. BENEDICT. C. H. BECK. JOHN T. MOORE, Jr. Directeurs.
7août—

ASSURANCES.
Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887:

Primes d'incendie	$252,568 66	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5,485 26	$269,088 71
Primes acquises de 1886		75,785 78
Total des primes		$344,874 49
A déduire—		
Primes non terminées pour 1887	$57,567 11	
Primes remboursées	36,595 06	
Réassurances	6,419 13	$100,582 30
Primes nettes acquises		$244,292 19
A ajouter Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 62
Revenu net		$264,404 81
A déduire—		
Pertes par le feu	$212,00[illegible]	
Pertes maritimes	2,207 03	
Pertes de rivières	6,945 65	
Pertes payées	$220,246 13	
Commissions	27,459 45	
Taxes et licences d'Etat, et de ville	4,366 39	
Donations charitables	848 85	
Frais de Cour et honoraires d'avocat	976 24	
Babcock et corps de sauvetage	4,129 21	
Dépenses générales et salaires	24,714 04	
Profits et pertes	986 84	$297,663 60
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter—		
Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	$59,502 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$ 92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887:

Bons des Etats Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent), compagnie de pompe à vapeur de St Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington	$214,716 15
Metairie Cemetery Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange	28,200 00
Argent dans les banques	16,300 98
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garantis par valeurs en nantissement, et billets pour primes	67,953 68
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	76,835 25
Primes en voie de collection	41,539 98
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	5,517 05
	$445,735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamés	$ 3,167 43	
Pertes ajustées et non ajustées	$9,502 73	$ 62,670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de police		$383,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYES, Président.
JOS A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi ce 16me jour de janvier 1888.
(Signé) JAS FAHEY, Notaire

Nous soussignés formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE ORLEANS d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.
A. SCHREIBER, H. LAROUSSINI, P. POUTZ, C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.
THEO BRIERRE, H. LAROUSSINI, EDW. J. BOBET, P. POUTZ, C. T. DUGAZON, GUST PITOT, P. FAIRO, A. SCHREIBER, M. GALLY, CHAS. E. SCHMIDT, J. W. HINCKS, JULES TUYES.
18 janv 1m

Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant [illegible]

[illegible] risques d'incendie	$185,975 30	
[illegible]	6,577 07	
Primes sur risques de rivières	4,703 65	
Total des primes		$197,156 02
[illegible]		54,874 00
Primes nettes acquises [illegible] 1887		$142,282 07
Pertes payées sur risques d'incendie	$50,843 05	
Sur risques [illegible]	3,678 49	
Sur risques de rivières	1,2[illegible] 90	
Taxes et licences, [illegible]	3,855 98	
Réassurances et primes [illegible]	19,827 13	77,930 54
Profits		$64,351 48
Moins [illegible] dividende payé $45,000; Réserve [illegible] 15,000		60,000 00
En plus		4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$252,227 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets [illegible] hypothèque et	104,939 95
[illegible]	54,724 51
[illegible]	22,572 97
Dry Dock de Vallette	11,362 50
Jugement [illegible]	4,355 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait et signé pardevant moi le 13me jour de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:
D. A. Chaffraix, Jos A. Shakespeare, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, Jos B. Lallande, Aristide Hopkins, D. Fatio, Paul Fourchy, U. Bassetti, Allen McLellan.

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 59 1/2 Union, 3e District.
Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres, etc. 14 oct—

BULLETIN FINANCIER.
Mardi, 9 octobre 1888.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$4,346,102 00	$605,966 00
Même temps la semaine dernière	3,632,991 00	614,205 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.
Monnaie—Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-marcs, $4 75 à $4 75; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60, 25 pesetas espagnols, $4 65 à 4 75; 20-pesos, mexicains, $15 40 à 19 00; argent américain, 99 à 99c; dollars mexicains, 74 1/2 à 75 1/2; sols péruviens, 74 à 74 1/2; pesos chiliens, 74 à 74 1/2; argent mutilé américain, [illegible] par oz; 5-francs, 85 à 91c; argent anglais, par £, $4 80 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 86 à 4 90; billets de la Banque de France, 19 à 19 1/2; reichsmarks, billets, 23 à 23.

MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et ferme avec la quantité disponible modérée.
Papier exceptionnel ... 7
do A1 ... 7—8
Prêts sur garanties collatérales ... 7—8
Time do do ... 7—8
Papier hypothécaire ... 6—8
New York—Taux de l'argent à 2 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 5, consols 97 1/2 à 97 1/2; argent en lingots 43; U. S. 4's 131 [illegible]
Paris—Rentes 82 23 1/2.

CHANGE.
REICHSMARKS—Commercial 94 5/16
LE STERLING est ferme.
Connaissement de navire A1 ... 481 1/4 à 482 3/4
Traites de banque ... 482
Les FRANCS sont fermes.
Francs commercial ... 5,26 1/4
Traites de banque ... 5,23 [illegible]
LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce $1 50 à 1 25 d'escompte.
Traites de Banque au pair.
Les banques tirent des chèques au pair pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Avant de 11 à 3h
$1,000 Consol Crescent extended ... 100 1/2
Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
$7,000 Louisiana 4's ... 90 7/8
$5,000 City Consol (Crescent) ... 109 1/4
25 actions du Crescent City RR Co ... 79
10 do ... [illegible]
Appel de 2 P. M.
25 actions du Waterworks Co ... 65
$2,000 Privilégiés sur bons à primes ... [illegible]
Après l'appel de 2 p. m.
10 actions du Mechanics & Traders Ins Co. ... 56 1/2
$1,000 Louisiana 4's ... 90 1/2

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Bank of Commerce	10	9 1/2	9 1/2
Canal & Banking Co	100		
Citizens	100	80	42
Germania National	100		
Germania Savings	100	15[illegible]	
Hibernia National	100	15[illegible]	
Louisiana National	100	14[illegible]	
Metro. Loan & S. Bank	100	121 1/4	124
Mutual National	100		136
N O National	100		
People's	50	60 1/4	70 1/4
State National	100	107	
Union National	100	11[illegible]	
Whitney National	100		
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	[illegible]	40
Factors and Traders Ins	100	57 1/4	62 1/4
Firemen's	50	53	56
Germania	100		
Hibernia	100		70
Home Ins	100	[illegible]	
Lafayette	100	[illegible]	74
Merchants' Mutual	100	[illegible]	65
Mechanics and Traders	100	111 1/4	
N Orleans Ins Ass	30		24
N Orleans Ins Co	30	19 1/2	26
Sun Mutual Insurance	100	11[illegible]	
Southern Ins	100	82	85
Teutonia	100	11[illegible]	
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	87 1/4	89 1/2
Crescent City	100	69 1/4	70 1/4
[illegible]	100		
New Orleans City	100		
Orleans	50		64
St Charles	50	67	68

[illegible — actions diverses, bons d'Etat et de ville, bons divers, certificats et warrants, Unlisted Securities]

1 Avec [illegible] 2 Sans dividende 3 Avec [illegible] 8 Cross [illegible] 5 New Stock
Pour bons [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.
COTON.
(Nos cotes pour les marchés du pays et étranger sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS
SUR PLACE.
Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 3500 balles, comprenant 500 balles après 2h30 p. m. hier.
Le marché est facile.
Les cotes basses sont de 1/8 à 3/8c plus bas que les cotes hautes.
Délivré au contrat — balles.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	6 3/4	6 3/4
Ordinary	7 3/4	7 3/4
Good Ordinary	8 11/16	8 11/16
Low Middling	8 13/16	8 13/16
Middling	9 5/16	9 5/16
Good middling	9 3/4	9 3/4
Middling Fair	10 1/4	10 1/4
Fair	11	11

FUTURS.
Très stables.
Octobre 9,08 à 9,10; novembre 9,02 à 9,04; décembre 9,06 à 9,07; janvier 9,15 à 9,16; février 9,25 à —; mars 9,33 à 9,35; avril 9,42 à 9,44; mai 9,51 à 9,53; juin 9,61 à 9,62; juillet 9,69 à 9,71.
Les ventes comprennent 24,700 balles.

MARCHÉS DIVERS.
Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans 9 5/16; à Galveston 9 7/16; à Mobile 9 3/8; à Savannah 9 5/16; à Charleston à 9 1/4; à Wilmington 9 9/16; à Norfolk 9 3/8; à Baltimore à 10; à New York à 10 1/4; à Boston 10 1/4 à 10 1/2; à Philadelphie à 10 5/8; à Memphis 9 7/16, à Augusta 8 7/8 à 9.

MARCHÉ DE NEW-YORK.
SUR PLACE.
Calme. Les cotes sont basses sur le coton nouveau; le vieux coton vaut 1/8c de plus. Cotes: Middling Uplands 9 7/8; Middling Gulf 10 [illegible]

FUTURS.
Stables.
Octobre 9,29 à 9,31; novembre 9,45 à 9,46; décembre 9,53 à 9,54; janvier 9,62 à 9,63; février 9,70 à 9,71; mars 9,79 à 9,80; avril 9,88 à 9,89; mai 9,97 à 9,98; juin 10,06 à 10,07; juillet 10,12 à 10,14; août 10,19 à 10,21.

MOUVEMENT DU COTON.
REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 142,503 balles; même temps l'année dernière, 215,620 balles; à tous les ports des Etats-Unis 634,039 balles; même temps l'année dernière 977,513 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre 60,2[illegible] balles, même temps l'année dernière, 99,506 balles; de tous les ports des Etats Unis 256,269 balles, même temps l'année dernière, 478,745 balles.
STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 85,810 balles; même temps l'année dernière, 123,309 balles, dans tous les ports des Etats-Unis, 366,575 balles, même temps, l'année dernière, 481,719 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.
SUR PLACE
Calme.
Cotes—5 1/8d pour le Middling Uplands et 5 1/4d pour le Middling Orléans.
FUTURS
4 p. m.—A peine stables.

MARCHÉ DU HAVRE
Calme et stable.
Cotes—71 1/2fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 71fr. pour le Low Middling (sur mer)

SUCRES ET MELASSE.
Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.
SUCRE.
Ventes 43[illegible] barils et 0 boucauts de sucre et 882 barils de mélasse.
OPEN KETTLE—Nominal
[illegible — cotes de sucres et mélasses: Nominal]
CENTRIFUGAL—Calme.
[illegible]
MELASSE—Open kettle
[illegible]
CENTRIFUGAL—Stable.
[illegible]
SIROP—33 à 4[illegible]

RIZ DE LA LOUISIANE.
Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange.
RIZ BRUT—Stable et en bonne demande.
[illegible]
RIZ POLI—Stable et en bonne demande.

FARINES.
A LA BOURSE.
Clôture à la [illegible] de la Bourse
FARINE—Ferme.
Patente $6 35 à 6 50; extra fancy $5 90 à 6 00, Fancy $5 50 à 5 60, choix $4 75 à 5 00 le baril.
FARINE DE MAIS—$2 45 à 2 50
HORS DE LA BOURSE.
[illegible]
FARINE DE MAIS—$2 45 à 2 75.
CREAM MEAL—Choice $3 10.
GRITS—Choice $3 10 à 3 20.
HOMINY—$3 50 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 70.
OAT MEAL—Coarse $6 50; fin $6 15 le baril
OAT FLAKES—$6 50.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.
MAIS—Ouest [illegible]
AVOINE—De l'Ouest 33 1/2 à 34; du Texas [illegible]
SON—[illegible]
FOIN—Prime $14 50 à 15 50, Choix $15 50 à 16 00.
HORS DE LA BOURSE
Les petits lots se vendent aux prix suivants: [illegible]

PROVISIONS
A LA BOURSE
Clôture officielle de la Bourse pour [illegible]
Les provisions sont fermes.
MESS PORK $17 00.
VIANDES SALEES SECHES — [illegible]
BACON—[illegible]
GRAISSE—En tierçons refined. — à 9 1/4
JAMBON—13 à 13 1/4.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants [illegible]
HORS DE LA BOURSE
DIVERS—Jobbing—Prime mess à $16 50, pig pork $9 25 à 9 50 le demi-baril, à $16 50 le baril; extra prime [illegible] pork à $16 00. [illegible]
BEEF—Jobbing—Extra plate beef $11 00 à $11 50, plate beef $10 00 à 10 50 en bar. extra plate $5 50 à 5 75 en demi-baril, extra mess $4 50 à 4 75; extra mess beef à $8 50 le baril. New York Fulton Market à $6 50 à $6 75, le demi baril.

EPICERIES.
Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE — Prime 17 1/2 à 17 3/4, good 17 à 17 1/4; fair 16 1/2 à 16 3/4; ordinary 15 à 15 1/2; common 14 à 14 1/2 la livre.
THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choix to [illegible]; imperial extra choice 80c à $1 00; [illegible]
BEURRE—Western Creamery—Extra — à 26; extra firsts 22 à 23, firsts 18 à 20, seconds — à — Western Dairy—Extra 16 à 18c; extra firsts 15 à 16 [illegible]; Jobbing au prix plus élevé.

FROMAGE — [illegible]
SEL—[illegible]
CHANDELLES—[illegible]
AMIDON—[illegible]

FRUITS ET NOIX.
Les cotes suivantes sont les prix en gros. [illegible]
DU PAYS—Oranges de la Louisiane $4 50 à 5 60. Pommes $2 25 à 3 25 le baril; pecanes du Texas [illegible]
ETRANGERS—[illegible]

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.
Graine de coton loi $11 00, [illegible]

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.
[illegible]
POMMES DE TERRE—Western $1 55 à 1 90.
PATATES [illegible]
OIGNONS—De l'Ouest $1 25 à 1 30 le baril.
[illegible]

MARCHANDISES DIVERSES.
[illegible]

QUINCAILLERIE.
[illegible]

VINS ET LIQUEURS.
[illegible]

Bourbon	1 40 à	5 50
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 00 à	4 25
Irlande, importé	4 00 à	4 75
Duffy's malt whisky, par caisse		9 00
GENIEVRE—[illegible] Holland, par gallon	1 15 à	1 50
[illegible]	2 75 à	3 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	2 15 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 à	9 00
Holland, par caisse	7 25 à	7 50
VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon	35 à	45
Zinfandel No 1, le gallon	50 à	75
Clarets importés — Ordinaire par barrique	55 00 à	60 00
Clarets de famille par barrique	65 00 à	75 00
Clarets fins, la barrique	90 00 à	175 00
Médoc, la caisse		[illegible]
St-Julien, la caisse		[illegible]
Margaux, la caisse		7 00
Pontet Canet, la caisse		10 00
Larose, la caisse		14 00
Léoville, la caisse		14 00
Château Lafitte, la caisse		25 00
Ordinaire, la caisse	3 00 à	3 50
Château Dillon, par barrique	125 00 à	
Blanquefort par barrique	105 00 à	
Château Dillon, par caisse		7 50
VINS BLANCS—Californie, la barrique	55 à	75
Importé de famille, la barrique	65 00 à	80 00
Importé fin, la barrique	90 00 à	175 00
Graves, la caisse		[illegible]
Sauternes, la caisse		[illegible]
Haut Sauternes, la caisse		10 00
Latour Blanche, la caisse		18 00
Château Yquem, la caisse	30 00 à	[illegible]
Ordinaire la caisse	3 25 à	3 50
Muscat, la caisse	4 25 à	[illegible]
Madère, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Madère, genuine fine le gal.	3 50 à	5 00
Madère, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry, Genuine Xérès, le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	9 00 à	[illegible]
Très vieux porte la caisse	6 00 à	35 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts. par doz		19 50
G. H. Mumm & Co Dry Verzenay		24 75
Extra Dry		24 50
Delbeck & Co extra dry qts		26 00
Delbeck & Co Delmonico qts		26 00
D. B. Pol & Co qts		23 00
Perrier-Jouet—Crémant Royal quarts		28 50
Perrier-Jouet—Special quarts		29 50
Moet & Chandon, white seal, qts		28 00

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Yard Spot Quotations
YELLOW PINE—ROUGH, PAR 1,000 PIEDS

Rawn Tim No 1	$16 00	Plank del 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	10 00	No 3	8 50
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	14 00
No 2	10 00	No 2	12 00
No 3	7 50	No 3	10 00
Ceiling No 1	12 00	Weath Bds No 1	12 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	7 00		
Boards, No 1	12 00	Boards No 2	10 00
No 3	9 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED

Flooring No 1	25 00	Ceiling No 1	20 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	13 00	Boards No 1	20 00
No 2	10 00	No 2	14 00
Boards No 2		No 3	10 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	25 00	Boards, No 2	20 00
No 3	25 00	No 4	15 00
No 5	13 00	No 6	10 00
Dr ed Bds No 1	30 à 40	No 4	17 25
No 2	31 50	No 5	15 00
No 3	28 00	No 6	17 25

WHARF FIGURES

No 1	12	No 2	10 cts
No 3	8 1/2 cts		

Mohogany timber	5 00 à 7 50
Cedar timber	5 00 à 7 50
Walnut [illegible]	18 00 à 23 00
Oak lumber	[illegible]
Shingles	3 10 à 3 75
Laths, per 1000	75 à 1 85
Alabaster	[illegible]
Ciment de pays	1 75 à 2 00
Ciment importé	2 75 à 3 00
Slate	6 00 à 6 25
Brick—Lake and L. C. R. R.	8 00 à 9 00
Paving	9 00 à 10 50
Ordinary	7 00 à 9 50
Sand	20 à 25
Shells, small	[illegible]
Shells, large	[illegible]
Plaster, calcined	1 25 à 1 50
	1 70 à 2 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX.
BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST.
[illegible]

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$ 60 à 125
Bons de trait	125 à 150
Chevaux de selle et de voiture	150 à 200
Mulets pour habitations sucrières	175 à 200
Mulets, qualité moyenne	140 à 175
Mulets pour coton	[illegible]
Mulets communs	40 à 75
Bons mulets de [illegible]	200 à 250

Etat de Situation Trimestriel —DE LA— Banque des Citoyens De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE
A la clôture des affaires, le 30 juillet 1888.

ACTIF

Immeubles	$207,105 19	
Bons et actions	61,6[illegible]	
Dette suspendue, évaluée	61,937 9[illegible]	
Prêts et escomptes	128,[illegible]	$459,680 75
Prêts sur demande	23,622 7[illegible]	
Echange	29,1[illegible] 67	
Chèques du Comptoir d'échange	40,948 9[illegible]	
Monnaie courante et espèces	117,6[illegible] 37	210,903 88
		$670,486 63

PASSIF

Fonds capital	$380,186 67	
Profits indivis	18,8[illegible]	399,061 12
Dividendes non payés	308 00	
Dû à des banques et banquiers	48,640 2[illegible]	
Dû aux déposants	222,478 2[illegible]	271,436 51
		$670,486 63

Je déclare solennellement, sous serment, que l'exposé qui précède est vrai, selon ma connaissance et ma croyance.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait sous serment et signé pardevant moi, ce 31me jour de juillet 1888.
EDGAR GRIMA, Notaire.
1er août—

FAITES VOTRE GLACE
Au moyen des glacières Delpy, brevetées et récompensées aux expositions—glace crémée à la glace, carafes frappées, etc. obtenues en peu d'instant.—Prix de revient [illegible]—Appareils fabriqués [illegible]. Prix de $6 à $1300 [illegible]. Demandes circulaires explicatives.—Seuls propriétaires et fabricants: L. Brundage & Cie, 126 West 25th street N. Y. [illegible] les semaines.
1 sept—3dm

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUPP.
109 ... Rue Conti ... 109
Stain—Dim

FEUILLETON.
No 21. Commencé le [illegible] septembre.

Amour d'Automne

PAR

ANDRÉ THEURIET.

DERNIÈRE PARTIE

XXI

(Suite)

La servante sortit [illegible] paquet, et la porte se referma précipitamment.—Ainsi c'était fini, il ne restait plus à Philippe qu'à songer au départ, et il gagna tristement le port de l'Abbaye, où, sous l'auvent du ponton, ses bagages empilés attendaient le passage du bateau. Il tira sa montre: quatre heures!—il avait encore une heure de répit. Il alla s'asseoir sous les peupliers, en face de l'amphithéâtre de montagnes qui domine Talloires, et, avidement, il emplit ses yeux de la merveilleuse beauté de ce coin de terre qu'il ne devait plus revoir et où demeurait Mariannette.

Le soleil descendait rapidement vers le sommet du Semnoz, dans une jonchée de minces nuages pareils à des roses rouges effeuillées; le lac reflétait dans son eau verte et lisse leurs contours empourprés. Sur le port, en avant de l'Abbaye, les massifs de marronniers prenaient déjà des teintes d'un roux orangé, et, plus loin, une vigne vierge, tapissant tout un mur de la vieille maison abbatiale, coupait d'une large tache cramoisie la masse fauve des feuillées roussies par les pluies de septembre. La riche diaprure de ces couleurs ardentes se continuait dans les vignes et sur les hauteurs boisées, très loin, jusqu'aux contreforts au dessus desquels la Tournette montait dans un ciel de bleu de turquoise. Aux lueurs du couchant, la cime neigeuse d'une montagne géante se teignait d'une exquise nuance rose, et sur ce rose suave une vapeur blanche, en s'élevant vers le *Fauteuil*, mettait une ombre portée d'un azur très clair.—Tout en contemplant la coloration si harmonieusement et si délicatement variée de ce paysage d'automne, Philippe se souvint que, le soir de sa première causerie avec Mariannette, elle lui avait longuement parlé de la Tournette, où elle était allée avec son père. Elle lui avait vanté l'éclatante profusion des fleurs rares qui y éclosent presque dans la neige, et le grandiose spectacle qu'on a du *Fauteuil*. Elle l'avait plusieurs fois engagé à tenter l'ascension, et même au Toron, pendant l'effusion de leurs premiers épanchements amoureux, ils s'étaient promis d'y monter ensemble un beau jour.—Philippe regardait les blancs flocons de vapeur s'enrouler autour des hautes cimes et y flotter comme de diaphanes apparitions; insensiblement, le désir lui vint de faire seul, avant de partir, l'ascension de cette montagne dont la virginale blancheur l'attirait.—De cette façon, au lieu d'être emporté brusquement par le bateau et de perdre de vue Talloires au détour du Roc-de-Chère, il pourrait encore contempler le lendemain, au lever du soleil, le village, le lac et son cirque de montagnes. Ce serait comme un pieux pélérinage où il retrouverait le souvenir de Mariannette; puis, après avoir envoyé un suprême adieu au Vivier et au Toron, il redescendrait vers Thônes et gagnerait la Suisse....

Il se leva précipitamment, donna de nouvelles instructions au pontonnier pour la direction de ses bagages, prit seulement avec lui son sac et son bâton de touriste, et courut frapper à la porte d'un paysan qui servait de guide aux amateurs de courses de montagne.

—Père Bastian, lui dit-il, croyez-vous que l'ascension de la Tournette soit encore praticable?

Le guide répondit affirmativement.—On trouverait de la neige au-dessus des chalets; mais, en passant par Montmin, lui et son garçon se faisaient fort de conduire Desgranges au sommet du *Fauteuil*. Le baromètre était au beau, et le dernier quartier de la lune les éclairerait pendant la seconde partie de la montée.

—Pouvez-vous m'y conduire ce soir?

—Parfaitement, monsieur, le temps d'appeler mon garçon et de nous chausser; dans vingt minutes, nous nous mettrons en route.

Et, en effet, vingt minutes après, ils s'engageaient tous trois dans le raidillon qui monte à Saint-Germain.

XXII.

Le message de Desgranges avait été sur-le-champ remis par Perronne à Mariannette, qui se trouvait à ce moment sous les platanes, occupée à un travail de couture. La jeune fille ouvrit le paquet d'une main tremblante, car elle avait reconnu la voix de celui qui l'apportait, et, bien qu'elle fût décidée à ne plus le revoir, elle ne pouvait se défendre d'une violente émotion en le sachant si près d'elle. Quand elle reconnut l'écriture de Philippe, le tremblement de ses doigts redoubla. Elle lut le commencement de la lettre avec un sentiment de défiance, puis, peu à peu, ses dispositions hostiles furent combattues par un mouvement d'intérêt croissant; et, quand elle arriva aux dernières lignes, elle se sentit prise d'une sourde compassion. Il y avait dans cette fin de lettre un accent de tristesse et de désespoir qui triomphait de sa rancune. Tout en persistant dans son obstination savoyarde, elle ne pouvait s'empêcher de plaindre Desgranges, qu'elle devinait malheureux et sincère, cette fois. Ses yeux se mouillèrent, et, pendant quelques minutes, elle ne vit plus les fleurs du jardin et le scintillement du lac ensoleillé qu'à travers une brume de larmes.

Bientôt elle éprouva le besoin de se lever et de s'agiter; sa poitrine était oppressée, et une surexcitation dont elle n'osait pas se rendre compte la poussait à changer de place, à marcher au dehors, au grand air. Perronne était revenue travailler près d'elle.

—Inutile de reprendre ta couture, lui dit-elle; pendant que je monte serrer ces papiers, va mettre ton chapeau de paille; je veux sortir.

—Sortir? répéta Perronne, étonnée de cette brusque détermination.

—Oui, nous irons jusqu'au clos de l'Abbaye.... On a dû y faucher les regains, et je veux voir si la besogne a été bien faite.

Dès que Perronne fut prête, elles quittèrent ensemble le Vivier, et, descendant vers le port, elles arrivèrent sous les marronniers juste un quart d'heure après que Philippe avait quitté le ponton pour se rendre chez le guide. Furtivement, Mariannette jeta un regard vers l'estacade où le bateau de cinq heures abordait; elle n'y vit aucun voyageur, et son cœur en éprouva un indéfinissable allégement. Elle longea d'un pas plus tranquille les murs de l'Abbaye et entra dans le clos.

Ce clos, qui avait été jadis une dépendance abbatiale, étendait ses prés mamelonnés entre les vignobles du Toron et les murs en ruine des vieux bâtiments conventuels.—Les regains étaient déjà fauchés et mis en tas, rien ne laissait à désirer, et il paraissait de plus en plus évident à Perronne que la nécessité de surveiller les faneurs n'avait été qu'un prétexte pour Mariannette. Après avoir fait distraitement quelques tours dans la prairie, la jeune fille venait de dépasser une encoignure formée par une tourelle drapée de lierre, quand elle aperçut dans le fossé une jeune paysanne occupée à entasser sur un tablier bleu les feuilles mortes détachées par les dernières pluies; et, tandis qu'au bruit des pas, la ramasseuse de feuilles relevait curieusement la tête, Mariannette reconnut une de ses anciennes clientes du jeudi, Philomène Malfroy.—La spirituelle figure de chèvre de cette fille de dix-sept ans avait subi une visible altération: ses traits s'étaient allongés, sa bouche s'était élargie, ses hanches avaient plus d'ampleur, et dans ses yeux, autrefois rieurs et insouciants, on surprenait une expression anxieuse et quasi farouche.

—Bonjour, Philomène, dit Mlle Diosaz, voilà plus de deux mois que je ne t'ai vue...; Qu'es-tu donc devenue tout ce temps là?

Philomène baissait les yeux, et une grimace piteuse tordait ses lèvres.

—Pas grand'chose de bon, allez, mademoiselle, répondit-elle enfin;.... je n'ai pas eu de chance, et il m'est arrivé un gros malheur.

—Un malheur! Quoi donc?

—Vous ne voyez pas? reprit-elle, les regards toujours baissés, ça saute pourtant aux yeux.... maintenant!

Elle s'était levée. La maigreur de son buste faisait ressortir ses hanches épaissies et son ventre gonflé, qui soulevait sa misérable jupe devenue trop courte sur le devant.—Perronne, plus perspicace et déjà scandalisée, haussait les épaules avec un grognement de mépris. Mariannette avait enfin compris, et une rougeur lui était montée aux joues.

—Petite malheureuse! murmura-t-elle. Voilà ce que tu as gagné à tes vagabondages!.... Quel mauvais sujet as-tu donc pris pour amoureux?

—C'est le Pierre Serraval un garçon de Menthon avec qui j'étais allée à l'herbe ce printemps.

—Quelle honte!.... T'épousera-t-il au moins?

—Lui! s'écria-t-elle avec un rire amer, ah! bien oui; il m'a déjà trompée avec une autre!.... une autre de Veyrier, et ils sont partis ensemble faire les vendanges dans le Chablais.... Dieu sait quand il reviendra.... Ah! si seulement il pouvait revenir!....

Elle s'était assise au bord du fossé, et les poings dans les yeux, elle pleurait à chaudes larmes.

—Et quand il reviendrait? objecta Mariannette, qu'y gagnerais-tu, pauvre fille, puisqu'il t'a abandonnée et qu'il en courtise une autre?

—Mais je l'aime toujours, moi! sanglota Philomène, et s'il revenait seulement, voyez-vous, je lui montrerais tant d'amitié, qu'il reprendrait du goût pour moi et que nous pourrions encore être ensemble....

—Comment! s'exclama Mlle Diosaz stupéfaite, après t'avoir trompée il t'a plantée là, il s'en est allé avec une autre et tu l'aimes encore?

—Qu'est-ce que vous voulez? répondit Philomène en roulant autour de son doigt les cordons de son casaquin, c'est plus fort que moi; il n'a qu'à me regarder, c'est comme s'il me jetait un sort; je n'ai plus d'autre vouloir que le sien, et aujourd'hui encore, s'il me regardait de la même façon, je lui pardonnerais tout de même.

—Dévergondée! grommela Perronne entre ses dents.

—Eh! quoi, tu pardonnerais à cet homme qui s'est moqué de toi et qui probablement te tromperait de nouveau?... Tu n'as donc ni pudeur, ni dignité, ni amour-propre?

—Je ne sais pas, balbutia-t-elle en levant les épaules, je l'aime;... et, s'il me revient, tout le reste m'est égal.

Mariannette demeurait silencieuse et interdite en face de cette petite sauvage qui recommençait à pleurer et qui la regardait du coin de l'œil à travers ses larmes. A la fin, elle tira son porte-monnaie, et, se penchant vers Philomène, elle lui mit de l'argent dans la main.

—Je te plains, soupira-t-elle doucement; mais, si tu es coupable, ce n'est pas une raison pour que ton enfant en pâtisse.... Prends ceci pour lui préparer une layette, et, quand tu n'en auras plus, reviens me voir.

Elle s'était remise en marche, choisissant, comme au hasard, un sentier qui montait dans les vignes, et elle s'éloignait toute pensive, tandis que Perronne emboîtait le pas derrière elle en bougonnant:

—Une fille de dix-sept ans, si c'est permis!.... On devrait la fouetter devant l'église!.... Vous croyez avoir fait une belle prouesse, mademoiselle, et vous avez tout bonnement encouragé le vice!

Mlle Diosaz ne répondait pas et continuait de réfléchir sans tourner la tête.

—Voilà comme vous êtes, grognait la servante; vous vous laissez entraîner par votre bon cœur, sans vous demander où il vous conduira.... C'est comme ce méchant chemin, poursuivait-elle en exhalant de nouveau sa mauvaise humeur, Dieu sait si nous en sortirons!....

—Ne t'en inquiète pas! riposta Mariannette impatientée; il nous mènera toujours quelque part.....

Elle songeait à Philomène. Elle se demandait si cette malheureuse ne venait point de lui donner une leçon d'indulgence, et si, en somme, malgré son manque de sens moral, cette fille à moitié sauvage ne possédait pas un cœur plus chaud et plus aimant que le sien!....

Etait-ce donc vrai que la vertu dessèche la sensibilité et que le souci de notre propre dignité nous endurcit? Le véritable amour devait-il être aveugle au point de faire bon marché de tout ce qui n'est pas lui?—Cette petite vagabonde était prête à pardonner à l'amoureux qui l'avait indignement trompée, et elle, Mariannette, avait été impitoyable pour Philippe. Il l'avait suppliée, et elle l'avait repoussé; il était revenu, et elle lui avait fermé sa porte. Elle mettait son orgueil offensé au dessus de tout; était-ce là le fait d'un cœur tendre et exempt d'égoïsme?—Elle aurait dû songer que cet homme qu'elle traitait si durement avait été bon pour elle. Avant de le juger si sévèrement, elle aurait dû mettre dans la balance son dévoûment et la sincérité de son repentir.... Lui, plus âgé qu'elle et si supérieur par tant de côtés, avait-il donc hésité à humilier son amour-propre devant elle?.... Elle le savait triste, découragé, solitaire, et elle allait le laisser partir sans un regard, sans un mot d'amitié?.... Et si plus tard il devenait désespérément malheureux à cause d'elle, n'aurait-elle pas toute sa vie le remords de ce désespoir, qu'elle aurait pu empêcher en montrant moins de rancune et plus de bonté?....

Le sentier venait de déboucher sur la route du Toron, et Mariannette, qui n'y était pas revenue depuis la terrible soirée où elle avait assisté à la scène de Mme Archambault, s'était arrêtée indécise et le cœur serré.

—Nous voici sur la grande route, insinua Perronne, qui commençait à dresser l'oreille; retournons-nous-en, mademoiselle.

—Non! non! répliqua la jeune fille; poussons jusqu'à Echarvines.

A continuer.

L'école d'horlogerie de Paris.

Nous avons dit qu'une école d'horlogerie venait d'être ouverte à Paris. Le *Matin*, qui a visité les ateliers, en parle en ces termes:

Nous voici dans l'atelier de première année. Vingt-cinq élèves, revêtus de la blouse blanche professionnelle, s'essaient au travail de la lime et du tour.

M. Jolly, officier d'Académie, leur professeur, nous explique que pendant la première année les élèves s'exercent à faire la "cage de pendule" et "l'arbre de barillet". Les élèves de cette classe ont de treize à quinze ans et certains d'entre eux s'appliquent au travail plutôt par acquit de conscience.

—Patience! dit le professeur, le goût leur viendra, et ensuite l'habileté.

Dans l'atelier de seconde année, professeur M. Bussard, une vingtaine de jeunes gens travaillent le "roulant," c'est-à-dire les roues montées dans les cages de pendules. On nous fait remarquer un jeune sourd-muet qui vient de passer de la première année à la seconde. La difficulté de lui enseigner le travail est grande; le pauvre garçon supplée à son insuffisance par une bonne volonté et une application véritablement touchantes. Avec le temps il pourra devenir un véritable ouvrier. Les meilleurs élèves de cette classe travaillent à des régulateurs, font la montre toute entière. Le professeur nous montre un régulateur d'un travail merveilleux, œuvre d'un de ses élèves, destiné à figurer à l'Exposition de 1889.

Nous voici dans l'atelier de troisième année, confondu provisoirement avec l'atelier de quatrième année. C'est au manque de ressources qu'il faut uniquement attribuer cet état de choses. L'Etat en effet, ne contribue que pour 10,000 francs par an à l'entretien de l'école et la Ville de Paris pour 5,000 francs. La pension que paient les élèves doit parfaire le budget de cette école professionnelle. De l'avis des personnes compétentes, ces ressources sont absolument insuffisantes.

C'est M. Dubied, professeur de troisième année qui nous pilote à présent et nous fait les honneurs de sa classe. Avec la plus grande affabilité, il nous explique qu'au début de la troisième année les élèves apprennent à faire l'ébauche de la montre dans des morceaux de cuivre brut qu'ils forgent, arrondissent et tournent.

Ils apprennent ensuite à tracer le calibre de la pièce, à sertir des rubis dans des plaques d'acier, à installer les remontoirs, à façonner les boîtes. En un mot, ils apprennent successivement à faire toutes les parties séparées de la montre, qu'ils exécutent ensuite en entier.

Chaque élève doit réglementairement faire deux montres. Ceux qui ont accompli ce programme, et qui ont du temps devant eux, passent aux montres à répétition et aux chronographes. Mais il n'y a que les élèves hors ligne qui abordent ces travaux, et on n'en compte que deux ou trois par an qui poussent leurs études jusque là.

Les élèves de troisième année ont de seize à dix-huit ans. Cependant on en voit qui ont de vingt-cinq à vingt-six ans. Il y a même en ce moment un élève qui est âgé de trente-cinq ans et est marié, père de famille.

—C'est un établissement "modèle", nous dit M. Dubied. Malgré nos ressources minimes, vous le voyez, nous avons pu organiser une école qui tient le premier rang parmi celles qui sont destinées à l'enseignement de l'horlogerie.

—Est-ce que les stations de travail imposées aux élèves sont prolongées?

—Non, pas trop. Ils ont huit heures d'atelier par jour, dans des grandes salles très éclairées et aérées que vous venez de visiter, et deux heures de cours théorique.

Nous insistons:

—Ainsi, selon vous, notre école d'horlogerie peut lutter avec les établissements similaires de la Suisse?

—Certes, et on ne saurait trop le redire: on a l'habitude de nous opposer constamment les écoles d'horlogerie de Genève et de la Chaux-de-Fonds; surtout de Genève, qui a longtemps passé pour le premier établissement de l'Europe. La vérité, et ma nationalité ne rend pas suspect mon témoignage, la vérité, dit-il, est que l'école de Genève est manifestement inférieure à l'école de Paris.